



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

L'Inspecteur de l'Environnement,  
à

**Pôle de Protection des Populations  
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05.49.17.27.00  
Fax : 05.49.17.27.96  
Courriel : [dcdspp-envl@deux-sevres.gouv.fr](mailto:dcdspp-envl@deux-sevres.gouv.fr)

*Ouverture des bureaux :*  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination et du Soutien  
Interministériels  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT Cedex 9

Affaire suivie par : Valérie HERAUD  
N/Ref : VH/JD//2019 01600  
PJ : 1 dossier

Niort, le 03 juin 2019

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

EARL L'HERMITAGE  
Numéro S3IC 0579-00183  
SIRET : 420 108 235 000 11

Adresse de l'exploitation : L'Hermitage  
79140 CERIZAY

Adresse administrative : L'Hermitage  
79140 CERIZAY

Prise acte n° A3678 en date du 18 juin 2001 pour un effectif de 48 000 volailles

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 04 avril 2018 par l'exploitant

Demande de compléments : 7 août 2018

Réponse exploitant : 7 septembre 2018

Finalisée le 29 novembre 2018 date de passage à l'état « Transmis\_Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :  
Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef du service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD